

7.00 crédits	60.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Vannuscorps Gilles ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours visera à amener l'étudiant à établir le lien entre les principaux modèles théoriques qui sous-tendent les principales fonctions langagières et les méthodes d'examens, les interprétations théoriques des troubles ainsi que la mise en place de programmes rééducatifs théoriquement motivés et de la mesure de leurs effets.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours visera prioritairement à amener les étudiants à :</p> <p>A1. Maîtriser de manière critique des connaissances théoriques et cliniques spécialisées qui permettent de comprendre et interpréter les principaux déficits du langage rencontrés chez les patients cérébro-lésés en fonction de modèles théoriques.</p> <p>A2. Observer, analyser, critiquer, interpréter de manière argumentée les manifestations aphasiques en référence à des théories et résultats de recherches, en se fondant sur des connaissances en neuropsychologie du langage et en mobilisant les méthodes et outils pertinents relevant du champ de la logopédie.</p> <p>1 A3. Poser un diagnostic (interprétation cognitive) en mettant en évidence les limites de son analyse et de son interprétation.</p> <p>B1. Maîtriser de manière spécialisée et critique les connaissances relatives au fonctionnement pathologique d'un patient aphasique sur le plan logopédique ainsi que les principales techniques d'intervention pour assurer sa rééducation du langage.</p> <p>B2. Elaborer et planifier un projet de rééducation spécifique en mobilisant les outils pertinents pour assurer l'amélioration du langage du patient, en adaptant le projet d'intervention aux déficits cognitifs associés.</p> <p>C1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, les résultats de l'analyse cognitive et le programme de rééducation mis en place, et ce en l'argumentant et en adaptant sa communication à l'interlocuteur.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation, qui sera effectuée en langue française, comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour la partie portant sur la sémantique: Un examen écrit en session composé de questions ouvertes, qui portera sur le bloc sémantique (25% de la note) ; - pour la partie portant sur le langage écrit : 1) Un travail écrit individuel qui sera réalisé au cours du Q2 (15% de la note totale du cours) ; ce travail portera sur un cas clinique présentant un trouble acquis du langage écrit ; 2) Un examen oral individuel en session et en présentiel qui sera composé de questions ouvertes, de questions à choix multiples ou de questions vrai/faux (avec justifications), axées sur la compréhension et l'analyse de vignettes cliniques et des données théoriques qui s'y rattachent (10% de la note). - pour les autres parties (aspects lexicaux, phonologiques et sur la phrase): un examen oral en session et en présentiel portant sur l'analyse de données d'un cas clinique (aspects d'évaluation et de remédiation) et de questions ouvertes (50% de la note). <p>Ces trois différents pôles d'évaluations permettent à l'étudiant.e de démontrer les connaissances et compétences définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement.</p> <p>Il est important de noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que l'accès à l'examen oral et à l'examen écrit de la première session sera conditionné à la remise du travail à la date fixée ; - que la réussite de l'examen ne peut être obtenue que moyennant la réussite de chacune des parties d'évaluation. Seules les parties échouées devront être représentées en seconde session. <p>Modalités pour la seconde session: identiques à la première session (examen écrit en session pour la partie de G.Vannuscorps, examen oral pour la partie de S.Hameau), sauf pour la partie de M-P. De Partz qui consistera en un oral portant d'une part sur le cas du travail écrit individuel (un correctif du travail écrit aura été partagé au préalable), et d'autre part sur l'ensemble de la matière sur le langage écrit (une question ouverte et une question avec des propositions vrai/faux et justifications).</p> <p>Comme pour la première session, la réussite de l'examen ne peut être obtenue que moyennant la réussite de chacune des parties d'évaluation.</p> <p>L'étudiant.e qui se trouve dans la situation de devoir représenter cette matière à la première session de l'année académique 2025-2026 est tenu.e de représenter l'ensemble de la matière actualisée et de réaliser le travail.</p>

Méthodes d'enseignement	L' enseignement se donne exclusivement en mode présentiel et alterne des séances d'exposés et des séances de discussions de cas présentés sur supports audio-visuels ou écrits (protocoles). Des exercices spécifiques sont proposés en parallèle aux étudiant.e.s et les corrections sont fournies aux cours ou via Moodle.
Contenu	<p>Le cours porte sur l'approfondissement des troubles des fonctions langagières présentés par les patient.e.s aphasiques adultes. Il se fonde sur l'abord cognitif des troubles et comporte cinq parties en liaison étroite et qui porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les troubles sémantiques - Les troubles lexicaux - Les troubles phonologiques et phonétiques (en production et compréhension) - Les troubles du langage écrit : les dysorthographies, dysgraphies et dyslexies acquises - Les troubles morfo-syntaxiques et syntaxiques (en production et compréhension) <p>Dans chacune de ces parties seront abordés : les principaux modèles théoriques de référence, la démarche d'évaluation qui en découle, les tests récents publiés en langue française, l'articulation entre le diagnostic cognitif posé et la mise en place d'un programme rééducatif argumenté ainsi que le contrôle de ses effets.</p> <p>Le cours LLOGO2111 comporte donc cinq volets complémentaires offrant l'essentiel des connaissances et compétences approfondies nécessaires à l'évaluation et à la prise en charge thérapeutique des troubles acquis du langage d'origine neurologique, lorsque cette prise en charge est focalisée sur la remédiation des troubles eux-mêmes.</p> <p>Ce cours ne comporte pas de volume 2 distinct. Néanmoins, des exercices et analyses cliniques sont régulièrement intégrés dans les différentes séances de cours en rapport avec des cas cliniques présentés sur supports audio-visuels ou écrits (protocoles).</p>
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> • Cette activité est difficilement accessible à un public qui ne maîtriserait pas la langue d'enseignement. Les présentations de cas sur supports audio-visuels, les travaux pratiques et l'évaluation des acquis d'apprentissage requièrent en effet des étudiant.e.s de pouvoir analyser les productions pathologiques de patient.e.s aphasiques francophones majoritairement. • Le cours ne sera validé et la note finale délivrée que si l'ensemble des tâches d'évaluation ont été complétées par l'étudiant. Dans le cas contraire, l'étudiant.e sera considéré.e absent.e. (repris plus haut) <p>En s'inscrivant à ce cours, l'étudiant.e s'engage à ne pas diffuser tout document ayant trait aux patients (vidéos, documents de travail et d'analyse, etc...).</p>
Faculté ou entité en charge:	ELOG

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en logopédie	LOGO2M	7		